



Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique

Jeudi 8 novembre 2018 à 15h

Membres titulaires présents ou représentés avec voix délibérative : Philippe COMBETTE, Anne-Lise FAIVRE, Marc HERZLICH, Carmen GERVET (procuration à Marianne HUCHARD à partir de 16h10), Sandrine BARDET, Thierry MICHEL (procuration à Anne-Lise FAIVRE), Clémentine NEBUT, Jérémie TORRES, Gwladys TOULEMONDE, Alain FOUCARAN (procuration à Marc HERZLICH), Pierre LEFEBVRE, Jean-Michel MARIN, Stéphane PAGANO, Philippe POIGNET, Philippe PUJAS (représenté par Petru NOTINGHER), François GIBIER.

Membres suppléants présents avec voix délibérative : Marianne HUCHARD, Frédéric COMBY

Membres suppléants présents avec voix consultative : Catherine GUASCH

Assistait à la séance : Carmela MADONIA, secrétariat du DS MIPS

Ordre du jour :

1. Informations générales
2. Validation du PV de la séance du 27 septembre 2018
3. AAP Soutien à la Recherche de l'Université de Montpellier
4. Questions diverses

1. Informations générales

Le Directeur du DS informe les membres du Conseil que la campagne d'emplois enseignants-chercheurs sera examinée en Conseil d'Administration de l'UM fin novembre, et celle des BIATS un peu plus tard. Par ailleurs, un certain nombre de procédures risquent de prendre du retard en raison des élections universitaires.

La réflexion sur les animations scientifiques à tenir en 2019 a commencé. Une journée « calcul et simulation » tournée vers le milieu industriel est à l'étude.

2. Validation du PV de la séance du 27 septembre 2018

Les documents n'ayant pas pu être finalisés à temps, ce point est repoussé. Le Directeur du DS remercie les membres du Conseil pour leur patience quant à l'arrivée tardive des PV à valider.

3. Appel à projets « soutien à la recherche de l'Université de Montpellier »

Le Directeur du DS présente les 11 projets qui ont été transmis au Département scientifique : 7 projets spécifiques et 4 projets structurants (Annexe 1). Un projet émanant du DS Chimie pour la plateforme de Microscopie Electronique et Analytique est également présenté. Les laboratoires sont ensuite invités à faire part de leurs priorités.

La discussion s'engage sur la part des projets structurants que le Conseil de DS souhaite faire remonter en priorité la plus élevée. Finalement, **les membres du Conseil s'accordent pour proposer trois projets structurants en catégorie « A - très prioritaire »** :

- le projet porté par Patrick CAÑADAS au LMGC
- le projet porté par Guillaume CASSABOIS au L2C
- le projet porté par Yassine HADDAB au LIRMM

Le quatrième projet structurant, porté par Bertrand WATTRISSE au LMGC est classé « C - moyennement prioritaire » pour cette année.

S'agissant des projets spécifiques, le Conseil de DS souhaite souligner la part importante de la recherche réalisée au sein du DS qui relève des sciences théoriques, notamment en mathématiques, informatique théorique, astrophysique numérique ou mécanique numérique. Dans ces secteurs, les montants demandés sont modestes et les guichets de financement sont rares (en-dehors des appels blancs de l'ANR, dont les taux de succès sont faibles).

En conséquence, **le Conseil décide de classer cinq projets « très prioritaires » :**

- le projet porté par Michele BOLOGNESI à l'IMAG
- le projet porté par Laurent IMBERT au LIRMM
- le projet porté par Fabien MARCHE à l'IMAG
- le projet porté par Farhang RADJAI au LMGC
- le projet porté par Hervé WOZNIAK au LUPM

Les autres projets déposés sont classés « C - moyennement prioritaire » pour cette année.

Le Conseil de DS ajoute également que dans les disciplines théoriques, les montants financiers demandés peuvent être fractionnés, et qu'il lui apparaît important d'envoyer un signal de soutien aux collègues, même si les montants proposés sont réduits par rapport à la demande initiale.

Le Directeur du DS met la proposition au vote :

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 18

POUR : 18 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Le classement des projets déposés à l'AAP « soutien à la recherche de l'Université de Montpellier » est approuvé à l'unanimité.

4. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16h30.

PV validé à la séance du Conseil du 20/12/2018.